



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
4 octobre 2021
Français
Original : anglais

Quinzième session

La Barbade (en ligne)

3-7 octobre 2021

Déclaration du Forum de la jeunesse

On reprend et on change de rythme

1. La présente déclaration rend compte des thèmes prioritaires sélectionnés et des recommandations formulées par les jeunes ayant participé à la troisième session du Forum de la jeunesse de la CNUCED, qui s'est tenue en ligne du 16 au 18 septembre 2021, dans le cadre de la préparation de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Avec plus de 300 participants venus de plus de 80 pays, le Forum a permis à la jeunesse mondiale de s'exprimer sur les outils indispensables à une reprise pérenne du commerce et du processus de développement, en accord avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Les jeunes participants ont retenu cinq thèmes qu'ils considèrent comme de la plus haute importance pour la jeunesse à l'heure actuelle, à savoir le développement social et économique inclusif, les nouvelles économies, l'action climatique, l'apprentissage inclusif et équitable, et la participation des jeunes à la vie civique. Pour chacun de ces thèmes, ils ont fait des propositions et des recommandations, présentées ci-après, qui doivent être soumises aux États membres à la quinzième session de la Conférence.

I. Un développement économique et social inclusif

3. Les groupes de jeunes participants ont dit combien il était important de renforcer les mesures collectives et les partenariats visant à concrétiser le Programme 2030 afin de lutter contre les inégalités existantes et de bâtir un avenir plus résilient pendant la décennie d'action. La pandémie nous a jetés dans une mer d'adversités, mais une issue semble se dessiner dans l'établissement d'une « trinité de l'économie durable », c'est-à-dire dans la mise en place de politiques publiques davantage centrées sur l'être humain et ayant trois grandes composantes, à savoir le développement des compétences, l'instauration de conditions favorables aux entreprises (y compris sur les marchés des capitaux) et la réintroduction de réponses équitables aux questions transversales dans le cadre d'une transition verte. Ces trois composantes contribueraient à une plus grande efficacité des activités de prévision et de suivi de la réalisation des grands objectifs mondiaux, en tenant compte d'un ensemble d'initiatives visant à accélérer l'adoption de modèles de financement durable, et à une « glocalisation », en interprétant les processus mondiaux aux niveaux local, national et régional, dans le but de ne laisser personne de côté.



Développement des compétences

4. Selon l'Organisation internationale du Travail, la récession économique causée par la pandémie a fait sombrer environ 117 millions de personnes dans l'extrême pauvreté et mis 73 % de la jeunesse mondiale au chômage. Les jeunes demandent de réinitialiser les systèmes au moyen de réformes multidimensionnelles en vue du partage et de la réduction des risques ; de procéder à une meilleure analyse des mégadonnées et à des investissements audacieux afin d'assurer des sources de revenus potentielles ; d'étendre la couverture de sécurité sociale et de pourvoir à une éducation de qualité, des conditions entrepreneuriales et des modèles de santé et d'agriculture en accord avec les objectifs de développement durable ; de favoriser l'autonomisation sociale, de promouvoir les aptitudes à se servir des outils numériques, de développer les infrastructures électroniques et de mettre en place une solide culture de l'innovation.

5. Les organisations internationales doivent collaborer davantage avec les parties prenantes pour repenser les avoires productifs à des fins d'autosuffisance, dans le cadre de groupes de travail thématiques chargés de la modernisation des agroécosystèmes dans les zones rurales reculées. Dans tous les établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire, des programmes de services à la collectivité devraient figurer parmi les matières principales dans les cursus de sciences humaines et de sciences sociales, en vue d'une meilleure contribution interdisciplinaire à la réalisation des objectifs de développement durable n° 1 à 4, 8 et 9.

Instauration de conditions plus favorables aux entreprises

6. Il existe entre l'écologie et l'économie une relation d'interdépendance et de proportionnalité directe. Il est fondamental que les entreprises aient accès aux marchés des capitaux et bénéficient de conditions plus favorables pour pouvoir se développer. Que ce soit pour accéder au crédit ou à divers apports de capitaux et mécanismes d'investissement, les entreprises qui participent à l'économie doivent être exposées à un risque moins élevé si l'on veut favoriser leur développement. La régularisation de certaines pratiques entrepreneuriales mérite aussi une attention particulière.

7. Une meilleure affectation des ressources budgétaires, la facilitation des activités économiques et de l'accès au financement, et le renforcement des capacités permettraient aux entreprises gérées par des jeunes d'être plus compétitives au moment de s'aventurer sur les marchés nationaux et mondiaux et de tirer parti des nouvelles économies. En moyenne, dans les pays à faible revenu, la procédure de création ou de régularisation d'une entreprise prend deux jours de plus que dans les pays à revenu élevé¹. Les petites et moyennes entreprises gérées par des jeunes ont en outre souvent du mal à surmonter les obstacles au commerce et à se conformer aux règles du commerce mondial, malgré la qualité des biens qu'elles produisent ou des services qu'elles fournissent. Il existe aussi un lien évident entre l'entrepreneuriat des jeunes et l'emploi des jeunes, car, à mesure qu'elles croissent et se développent, les entreprises gérées par des jeunes créent des emplois, qui seront probablement occupés par d'autres jeunes.

8. La question des politiques budgétaires vertes et des entreprises durables a acquis une nouvelle dimension. Les jeunes sont maintenant de plus en plus soucieux de l'impact environnemental des entreprises, et non pas seulement attentifs à leur viabilité financière. Un équilibre entre écologie et économie doit être trouvé grâce à l'adoption par les entreprises de pratiques vertes qui préservent l'environnement à l'intention des générations futures. Les États membres doivent promouvoir des dispositions réglementaires en faveur d'un développement économique durable, en collaboration avec le secteur privé et la société civile.

9. Il est essentiel de traiter les questions budgétaires et réglementaires susmentionnées pour que les jeunes puissent mettre leur riche potentiel au service du secteur productif et deviennent des acteurs de l'économie nationale et mondiale.

¹ Voir <https://databank.banquemondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

Questions transversales

10. Il est important d'accorder une attention particulière, respectueuse des questions de genre, aux droits humains et aux besoins des groupes économiquement défavorisés, des minorités ethniques, des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et personnes en questionnement (LGBTQ+) et des autres groupes vulnérables afin d'améliorer le vivre-ensemble. Les jeunes travaillent dans des secteurs particulièrement touchés par les effets socioéconomiques de la pandémie (aux niveaux national et mondial). Il est essentiel de protéger la jeunesse, de lui offrir des emplois décents et de lui apporter un soutien social. Des mesures pérennes doivent être prises pour qu'à l'issue d'un conflit, les combattants soient réinsérés avec succès dans la société et que ces nécessités particulières soient prises en considération dans les stratégies (mondiales) de développement économique.

11. Nous devons atteindre les objectifs de développement durable n° 8 (cible 8.7) et 16 (cible 16.2) en garantissant une coopération multilatérale entre tous les partenaires économiques et sociaux en vue de stratégies nationales communes de développement. Cela permettra de s'attaquer aux causes profondes de l'esclavage moderne et de divers autres problèmes. Lorsque nous envisageons l'avenir du monde du travail, nous devons avoir à l'esprit les problèmes que de nombreux groupes de population vulnérables rencontrent actuellement dans ce domaine.

12. La CNUCED est une intermédiaire déterminante pour garantir le respect des principes de transparence et de responsabilité et proposer de nouvelles approches qui mettent l'accent sur une évolution du fonctionnement institutionnel du multilatéralisme en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Les mesures à cet effet consistent principalement en des investissements de pointe et fondés sur des valeurs, des innovations en matière de données qui servent des activités d'examen et de suivi ciblées et basées sur des éléments factuels, et des processus de renforcement de capacités tendant à une protection sociale inclusive, une gouvernance interconnectée, une économie plus verte et un passage au numérique, propres à accélérer le développement. La CNUCED offre une nouvelle possibilité de reconstruire de manière plus inclusive, plus durable et plus collective, avec l'intervention d'ambassadeurs, de pôles d'action pour la jeunesse, de fonctionnaires, de groupes de réflexion et de communautés citoyennes locales à des fins d'efficacité, selon une logique de persévérance dans la définition de cadres de développement humain.

II. Les nouvelles économies

13. Les jeunes voient dans les nouvelles économies les moyens de parvenir à la durabilité, à la résilience et à l'inclusion, et de combattre les changements climatiques. Les nouvelles économies dépassent le système économique actuel, centré sur le produit intérieur brut. Elles proposent aux marchés traditionnels et émergents des solutions adaptées pour surmonter les obstacles intersectoriels au développement mondial. Elles défendent la décroissance, la protection de l'environnement, les valeurs des parties prenantes, les résultats nets positifs, la comptabilité pondérée par l'impact et les modèles de l'économie circulaire et régénératrice, et recouvrent l'économie à la tâche, l'économie créative et l'économie bleue, qui sont en pleine évolution. Elles acceptent que les jeunes puissent être dotés de moyens d'action et que leurs aptitudes à participer à la création, à la prise de décisions et à l'innovation puissent être encouragées, par la promotion de la conscience de soi et de l'autonomie. Les nouvelles économies offrent à chacun et à chacune les moyens de s'épanouir, indépendamment de sa situation socioéconomique, ce qui est fondamental pour que le Programme 2030 soit mené à bien.

14. Il ne peut y avoir de développement durable sans un surcroît d'attention de la part des pouvoirs publics et un enseignement des nouvelles économies. C'est pourquoi les jeunes prient instamment a) les États membres d'allouer plus de fonds à la décroissance, à l'économie écologique, au découplage et aux effets de rebond, qui jouent tous un rôle décisif dans la réalisation des objectifs de développement durable ; b) les écoles et les universités de faire état des limites des théories économiques traditionnelles dans leurs programmes d'études et d'enseigner de nouvelles théories économiques ; c) les conseillers des gouvernements de recevoir une formation à la fois aux sciences économiques traditionnelles,

centrées sur le produit intérieur brut, et aux nouvelles théories économiques, de manière à mesurer la croissance avec exactitude et d'en rendre compte comme il convient.

Mettre en place un système régénérateur

15. Les jeunes invitent les États membres à envisager la mise en œuvre de politiques porteuses de pratiques économiques régénératrices et circulaires, faisant intervenir a) des règles étendant la responsabilité des producteurs ; b) la taxation des sites d'enfouissement de déchets et des matières premières vierges ; c) des mesures publiques de soutien pour les matières primaires et secondaires ; d) des procédures vertes de passation des marchés de biens et de services ; e) une réflexion sur la manière de faire face aux effets de rebond potentiels de toute mesure sur l'économie circulaire ; f) une réflexion sur la possibilité de faire de l'agriculture régénératrice la nouvelle norme.

Comblent le déficit de compétences pour donner aux jeunes les moyens de participer à l'économie à la tâche

16. En ce qui concerne l'économie à la tâche, les jeunes recommandent d'envisager a) d'améliorer les infrastructures et de faciliter l'accès à Internet et aux technologies ; b) de développer les aptitudes à se servir des outils numériques et le transfert de connaissances ; parallèlement c) de mettre à jour la législation sur le travail et de créer des filets de sécurité sociale solides pour les travailleurs ; chose tout aussi importante, d) de tenir compte des nouveaux modèles économiques dans les politiques nationales et les accords internationaux, y compris les dispositions réglementaires visant à répondre aux exigences de l'intelligence artificielle, de la protection des données et de la lutte contre les monopoles.

Le rôle des nouvelles économies dans la lutte contre les atteintes aux droits de l'homme

17. Les nouvelles économies devraient contribuer à prévenir les atteintes aux droits de l'homme et à mettre un terme aux formes d'exploitation contemporaines. À cette fin, il faut que les États membres prennent des mesures coordonnées pour a) instaurer des contrôles à l'importation des biens issus du travail forcé et du travail d'enfants ; b) adopter des lois imposant le respect des droits de l'homme et du principe de précaution environnementale ; c) inscrire les dispositions pertinentes dans des accords commerciaux, des lois et des cadres de développement.

III. L'action climatique : comment agir tous ensemble

18. Les jeunes considèrent que, dans le cadre de ses activités de coopération technique et d'analyse des politiques, la CNUCED pourrait aider à jeter les bases d'un dispositif inclusif de lutte contre les changements climatiques pour la période post-pandémique, qui tienne compte des pratiques optimales et s'applique avec un rapport coût-efficacité avantageux dans les différentes régions du monde.

L'inclusion et la conciliation dans les mesures commerciales liées aux changements climatiques

19. Eu égard au principe des responsabilités communes mais différenciées énoncé dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et au principe du traitement spécial et différencié établi par l'Organisation mondiale du commerce, les jeunes proposent que les pays les moins avancés soient exonérés du paiement des taxes carbone à la frontière qui sont imposées par les pays développés et qu'au cours des quelques années d'application de cette exonération, ils reçoivent une aide (sous la forme de transferts de technologie et d'activités de renforcement des capacités), financée par les taxes carbone recouvrées auprès des fabricants et commerçants d'autres pays. En outre, afin que la décarbonisation soit totale, l'interdiction de mettre au rebut des véhicules polluants dans les pays en développement devrait figurer parmi les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

20. Les jeunes prient instamment la CNUCED, dans le cadre de ses activités de formation de consensus, d'inciter les États membres à mettre progressivement en place une politique budgétaire verte, en reliant les dépenses publiques aux objectifs environnementaux et en laissant de la place aux investissements verts, de manière à permettre une reprise durable et à gagner en résilience après les pertes causées par la pandémie.

Redéfinir le commerce pour un développement inclusif et durable

21. Pour lutter contre les changements climatiques de la manière la plus efficace et la plus économe, les jeunes proposent de redéfinir les priorités commerciales et de procéder à des échanges commerciaux bilatéraux et multilatéraux de biomasse renouvelable, des lieux où celle-ci abonde vers les zones extrêmement arides. Plusieurs expériences menées en ce sens ont abouti à la création d'une activité très lucrative.

22. Les peuples autochtones représentent 5 % de la population mondiale et sont les gardiens de 80 % de la biodiversité². Il convient donc d'adopter une démarche concertée, qui tienne compte des questions de genre et concrétise les objectifs de développement durable n^{os} 5, 10, 12 et 13, pour agir et investir en faveur de leurs pratiques exceptionnelles et pérennes de préservation des écosystèmes, dont les entreprises pourront s'inspirer dans le respect du droit de la propriété intellectuelle.

23. Les jeunes demandent aux États membres de promouvoir un entrepreneuriat social et durable, et d'en faire la voie d'accès à une carrière professionnelle viable pour les jeunes et les membres des communautés rurales, en partenariat avec le secteur privé.

Redynamiser l'économie bleue et l'économie verte

24. Les jeunes proposent de restructurer progressivement l'industrie maritime de manière à préserver la biodiversité par l'écologisation des petites pêcheries et l'investissement dans des énergies de remplacement durables (énergie éolienne en mer, énergie marémotrice et biocarburants à base d'algues).

25. À lui seul, l'élevage est à l'origine de 14,5 % de l'ensemble des émissions anthropiques de gaz à effet de serre³. Les jeunes proposent donc d'agir et d'investir en faveur des produits d'origine animale issus de l'élevage local. Ils proposent aussi d'investir dans des pratiques durables de production de viande et d'exploiter la possibilité d'une production en laboratoire, qui permettrait de rendre la viande accessible à tous.

26. Les jeunes demandent aux États membres de prendre des mesures constructives, à la lumière du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en revoyant leurs priorités commerciales, en renforçant leurs capacités et en augmentant leurs investissements dans des systèmes d'information climatique centrés sur l'être humain, car la réussite des mesures dépend au bout du compte des contributions des citoyens.

IV. Un apprentissage inclusif et équitable

27. Selon l'Organisation internationale du Travail, la pandémie récente a perturbé l'éducation de plus de 70 % de la jeunesse mondiale. Cependant, avant même la pandémie, nombre de jeunes, en particulier dans les pays en développement, n'avaient pas accès à un enseignement de qualité ni à des offres de formation. Il est donc nécessaire de mettre en place un système éducatif inclusif, capable de résister aux chocs futurs et de répondre aux besoins du XXI^e siècle. La qualité de l'éducation devrait être favorisée par la mise à disposition des ressources humaines, des infrastructures et des compétences qui permettront aux jeunes d'entrer sur le marché du travail avec toutes les cartes en main. Dans le cas des jeunes issus de groupes marginalisés, comme les jeunes autochtones ou les jeunes vivant dans des zones de conflit, l'apport des compétences de base nécessaires à l'insertion professionnelle est

² Voir <https://unfccc.int/news/values-of-indigenous-peoples-can-be-a-key-component-of-climate-resilience> (en anglais).

³ Voir <http://www.fao.org/3/i6345f/i6345f.pdf>.

crucial. Pour rendre le système éducatif plus équitable, il faudrait lever les obstacles potentiels à l'éducation, tels que la pauvreté ou le manque de transports, et garantir à chacun et chacune une chance de réussir dans la vie.

28. Dans un monde en perpétuel changement, le programme d'enseignement doit être restructuré et repensé en fonction des besoins de la société. Au sortir de la pandémie, nous pouvons voir que l'apprentissage hybride est adapté pour devenir la norme. Si celui-ci présente l'énorme avantage de rendre l'enseignement accessible à tous partout dans le monde, sa mise en œuvre peut être compromise par le manque de ressources et d'infrastructures numériques. Il est fondamental de créer un programme d'études interactif, pour stimuler la créativité, et de permettre l'acquisition des connaissances techniques nécessaires. Il est vrai que le problème de l'éducation ne pourra pas être résolu grâce aux seuls efforts des autorités nationales et des organisations internationales. Une plus grande participation des jeunes à l'élaboration des programmes d'études et dans le secteur éducatif permettrait de réduire la dépendance à l'égard des pouvoirs publics et de contribuer au développement.

La relance de l'éducation et la résilience des systèmes éducatifs

29. Dans un grand nombre de pays touchés par la guerre, les conflits et les catastrophes, le secteur de l'éducation est à la traîne, alors qu'il est l'un des principaux acteurs de la croissance socioéconomique. La CNUCED, en partenariat avec les autorités nationales, doit travailler à des politiques futuristes, fondées sur des données factuelles, qui amorcent des changements propres à rendre les systèmes éducatifs plus réactifs, plus durables et plus résilients afin que les enfants les plus vulnérables ne soient pas laissés de côté.

Un accès universel et équitable

30. Les jeunes estiment que l'éducation doit rester un droit de l'homme, et non être considérée comme une marchandise ou un bien public. Des lois doivent être adoptées pour que l'éducation soit accessible à tous dans des conditions d'égalité et échappe toujours à une logique commerciale. En outre, pour garantir l'accès gratuit à l'éducation dans les États vulnérables, il convient de revoir les règles de la propriété intellectuelle afin que l'utilisation de ressources pédagogiques protégées par des brevets et des droits d'auteur soit autorisée sur le territoire de ces États par la législation sur les droits d'auteur, et que l'accès aux bibliothèques et l'utilisation de travaux de recherche ne fassent pas l'objet de négociations commerciales.

La réduction du déficit de compétences

31. Dans les pays en développement, les systèmes éducatifs sont de plus en plus dépassés par le progrès technique mondial. Il en résulte un important déficit de compétences. Avec l'appui d'un partenariat public-privé inclusif, la CNUCED peut fournir aux pays en développement l'assistance technique dont ils ont besoin pour engager une restructuration complète de leurs systèmes éducatifs, laquelle permettra aux étudiants en cours de cursus et aux jeunes diplômés d'acquérir des compétences qui sont recherchées parmi la population active mondiale et qui satisfont aux besoins de développement durable de leurs pays.

L'acquisition d'aptitudes sociales et de compétences émotionnelles

32. Dans un monde qui change rapidement, on ne saurait surestimer l'importance d'aptitudes sociales et de compétences émotionnelles telles que la communication, l'empathie, la collaboration, la créativité et la pensée critique. L'émancipation est la finalité de toute éducation. Or, par sa nature concurrentielle, le système éducatif actuel a inculqué la peur. Il est essentiel que les décideurs assurent aux apprenants un environnement propice à leur épanouissement. La CNUCED peut y contribuer en incitant les pays à adopter des politiques sociales favorables à l'innovation et à l'individualisme en vue de résultats d'apprentissage compétitifs. L'acquisition d'aptitudes sociales et de compétences émotionnelles peut aider à développer une image positive de soi et à prendre conscience de la diversité et à l'apprécier, et, ce faisant, promouvoir l'inclusion. Il est fondamental que la CNUCED agisse, en collaboration avec les acteurs mondiaux de l'éducation, en faveur de

l'inscription des aptitudes sociales et des compétences émotionnelles dans les programmes d'enseignement.

L'enseignement hybride et le fossé numérique

33. Depuis la pandémie, il est plus important que jamais de mettre en place un système éducatif hybride à l'échelle mondiale. Le principal obstacle à cette entreprise est le fossé numérique. Tous les pays n'ayant pas les mêmes problèmes de développement, la CNUCED devrait élaborer, en fonction de la situation du pays considéré et en collaboration avec les autorités dudit pays, des politiques propres à réduire le fossé numérique, en s'attachant à combler les principales lacunes dans la chaîne de valeur de l'éducation.

V. Participation des jeunes à la vie civique

Reconnaître le rôle des jeunes et des organisations dirigées par des jeunes, y compris des pôles d'action pour la jeunesse, dans le façonnage de la société et la prise de décisions

34. La jeunesse mondiale est consciente du pouvoir de la collaboration et de l'unité. Lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions de vie à l'échelle de la planète, l'action collective est plus efficace que l'action individuelle. Les organisations dirigées par des jeunes, qui existent à tous les niveaux de la société et à l'échelon communautaire, en sont la preuve. Pourtant, la très grande majorité de ces organisations exercent leurs activités sans que leurs relations avec les institutions publiques soient officialisées ni que les effets positifs de leur action soient reconnus. En 2018, la CNUCED a ouvert la voie à un nouveau modèle de coopération avec les jeunes, avec la création des pôles d'action pour la jeunesse. Dans le cadre de cette initiative, de nombreux programmes ont été mis en place, dans divers pays, en vue de lutter contre bon nombre des grands problèmes mondiaux actuels. L'objectif, mené avec l'appui de la CNUCED, est de donner aux jeunes des moyens d'action et d'établir entre eux et les institutions publiques des relations de travail. Les jeunes demandent aux gouvernements de reconnaître officiellement les organisations dirigées par des jeunes, de collaborer avec elles et de les associer à la prise de décisions, étant entendu qu'ensemble nous pourrions atteindre plus rapidement nos objectifs communs.

Créer un indice de développement de la jeunesse pour mesurer l'évolution de la participation des jeunes à la vie civique

35. Les jeunes apportent leur contribution à la société civile, de diverses manières et à différents degrés, mais l'ampleur de cette contribution reste mal comprise. Il est donc urgent que les États membres mettent en place un indice de développement qui permette de mesurer la participation des jeunes à la vie civique, en fournissant des données quantitatives et qualitatives sur la manière dont les jeunes participent à l'édification de la nation. Les jeunes demandent aux États membres de la CNUCED de travailler à leurs côtés à la définition et à la mise en application d'un indice de développement de la jeunesse, qui garantisse la prise de décisions fondées sur des éléments factuels et centrées sur les jeunes dans le cadre de l'élaboration des politiques.

La citoyenneté mondiale et les objectifs de développement durable : penser mondialement, agir localement

36. Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme 2030. Actuellement, nous constatons que ce qui est fait pour atteindre les objectifs de développement durable n'est pas suffisant, alors que le risque de catastrophes écologiques et de crises sociales, politiques et économiques ne cesse de croître. Depuis toujours, les jeunes ont été à l'avant-garde du changement, en agissant et en défendant des causes qui tendent à l'amélioration des conditions de vie de la population mondiale. Aujourd'hui, ils prennent acte de l'interconnectivité et de l'interdépendance qui existent au sein de la communauté humaine, ce dont il découle que les actions qu'ils mènent au niveau local pour faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable feront sentir leurs effets au niveau mondial. Les jeunes demandent aux États membres qui se sont engagés

à atteindre les objectifs de développement durable de redoubler d'efforts, de travailler à leurs côtés et de comprendre le rôle de la jeunesse dans la promotion d'initiatives locales qui aideront à résoudre les problèmes mondiaux.

Renforcer le processus démocratique

37. La démocratie est l'expression du pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. Lorsqu'elle fonctionne correctement, elle se caractérise par une séparation nette des pouvoirs, un système de prise de décisions transparent et inclusif et un franc débat d'idées devant permettre de concilier les intérêts divergents des citoyens. Des élections régulières et périodiques sont en outre essentielles à sa stabilité.

38. Cependant, dans de nombreuses régions du monde, la démocratie a été dépouillée de ses aspects fondamentaux, avec des conséquences désastreuses pour un nombre incalculable de personnes, y compris pour les jeunes qui vont hériter d'un système défaillant. Sachant que les jeunes représentent un quart de la population mondiale et sont l'avenir des nations, tous les pays devraient faire plus pour susciter, encourager et rendre possible la participation accrue et concrète de la jeunesse aux processus démocratiques. Les jeunes demandent aux gouvernements de prendre des mesures pour démocratiser la démocratie, par considération pour les générations futures.
